

APPEL A PROJETS DU DEPARTEMENT MEDICAL	
21 Juin 2019	Ouverture en ligne de l'appel à projets médical
16 Septembre 2019	Date limite de soumission des dossiers électroniques - RAPPORT PIRAMIG 2018 A JOINDRE IMPERATIVEMENT - <i>Le délégué territorial adresse un courrier au département médical</i>
27 Septembre 2019	Date limite de réception par le département médical des dossiers papiers signés.
Fin Octobre 2019	Expertise des dossiers par le Comité Associatif de Suivi de la prise en charge de la Mucoviscidose (2 experts par dossier).
Fin Novembre 2019	Réunion de délibération du Comité Associatif de Suivi de la prise en charge de la Mucoviscidose (présentation et discussion de tous les dossiers).
14 Décembre 2019	Décision du Conseil d'Administration après la présentation des propositions du CASM par la directrice médicale.
Avant le 31 décembre 2019	Les porteurs de projets sont informés par le département médical des décisions du Conseil d'Administration.
A partir du 1 ^{er} janvier 2020 Collaboration indispensable avec le référent administratif identifié pour le suivi des conventions	Etablissement des conventions, les différentes étapes à connaître : Le département médical : 1) <i>Relance les établissements pour obtenir les justificatifs financiers de l'utilisation des subventions de l'année n-1 du 1er janvier au 15 janvier 2020</i> 2) <i>Vérifie les justificatifs (nom/fonction du personnel, temps de travail en ETP dédié « muco » selon convention, dates de début et d'arrêt d'activité si nécessaire)</i> 3) <i>Rédige et envoi les conventions aux directions des établissements en intégrant la déduction des éventuels « trop perçus » de l'année n-1.</i> Les directions des établissements adressent par courrier au département médical 2 exemplaires originaux signés par le directeur de leur établissement. Signature de la convention par le Président Vaincre et le directeur de l'établissement Déclenchement du 1^{er} versement

APPEL A PROJETS 2020

AMÉLIORATION DE LA PRISE EN CHARGE DE LA MUCOVISCIDOSE

THEMES PRIORITAIRES POUR 2020

- **Prise en charge des comorbidités au sein des CRCM dans le parcours patient**
- **Projets autour de la transplantation : suivi partagé (CRCM/CT) des patients en pré post greffe par exemple**
- **Organisation des soins de kinésithérapie à l'hôpital et en réseau ville-hôpital**